

AVIS



Fonds pour le Développement du Logement et de l'Habitat

Appel de candidatures

Procédure : négociée

Type de marché : Services

Date limite de remise des candidatures : 26/09/2016 à 16:00.

Lieu de remise :

Le Fonds pour le développement du logement et de l'habitat
74, Mühlenweg
L-2155 Luxembourg
Tél. : +352 26 26 44 829 / 821
Fax : +352 26 29 63 17
E-mail :
soumissions@fondsdulogement.lu

Intitulé : Appel de candidatures pour missions d'architectes pour une nouvelle construction de 6 maisons en bande situé à Niederfeulen - Projet 2266.

Description : Appel de candidatures relatif aux services d'architectes, en tant que futurs mandataires d'un groupement de maîtrise d'œuvre, constitué d'un architecte, d'un ingénieur en génie civil et d'un ingénieur en génie technique au minimum, en vue de la conclusion d'un marché négocié, basé sur les contrats-types « maîtrise d'œuvre globale » du Fonds du logement, pour la réalisation d'une mission complète pour le projet suivant :

Projet 2266 - 6 maisons en bande à Niederfeulen de surface habitable nette de max. +/- 140 m² par logement suite à un PAP pour un nouveau lotissement. Classe énergétique : AAA.

Délai d'achèvement des travaux :
01/04/2020.

Critères de sélection : Ne peuvent participer au présent appel de candidatures que les candidats qui remplissent les conditions légales pour s'occuper professionnellement de la prestation des services concernés.

Le candidat remettra ainsi obligatoirement les pièces suivantes :

- Certificat d'inscription au registre professionnel de l'État membre où il est établi.
- Extrait du casier judiciaire ou, à défaut, document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance.
- Certificats délivrés par les autorités compétentes de l'État membre selon lequel le candidat est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, des impôts et de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) selon les dispositions légales du pays où il est établi.
- Attestations de souscription à des assurances responsabilités civile et professionnelle.

Critères de sélection des candidats :

Les participants doivent apporter la preuve de leur qualification quant à leurs compétences, expérience, fiabilité et capacités en personnel, en moyens techniques et informatiques offrant les garanties pour une bonne exécution des prestations.

Le candidat présentera ainsi obligatoirement les documents suivants, sur base desquels la sélection sera faite :

- Une note de présentation du candidat, de ses moyens en personnel et en équipements techniques et informatiques ; en ce qui concerne ses ressources humaines, le candidat indiquera notamment le nombre total des employés ainsi que le nombre du personnel qualifié et diplômé (architectes, ingénieurs) avec indication des titres d'études et professionnels.
- En cas d'association momentanée, les pièces sont à produire

individuellement pour chacun des bureaux de l'association momentanée ; elles sont à compléter d'une note de synthèse qui reprend les indications cumulées de l'association momentanée.

- Une liste des principaux services fournis au cours des 3 dernières années, leurs montants, leurs dates et leurs maîtres d'ouvrage publics ou privés.
- 1 à 2 réalisations de référence en logement social et d'envergure similaire, exécutées au cours des 5 dernières années. Les architectes et ingénieurs indiqueront également les coûts (coûts nets de la construction et coûts totaux), les surfaces (surfaces nettes d'exploitation et surfaces brutes totales), les dates et délais d'études et d'exécution et les volumes bruts du projet.
- 1 réalisation de référence, exécutée au cours des 5 dernières années, alliant durabilité et efficacité énergétique, confort et respect des ressources naturelles. Le projet de référence doit faire preuve de choix de conception appropriés ayant conduit à une bonne efficacité énergétique du bâtiment (et de ses équipements), à un meilleur confort d'ambiance et à une bonne qualité de l'air. De même, des solutions techniques simples et adaptées, à coût raisonnable et évitant des coûts d'entretien et de gestion élevés ont été mises en œuvre de même que des matériaux écologiques.
- Une note indiquant la manière dont le candidat assure sa présence et sa proximité au site.
- Les chiffres d'affaires annuels du candidat pendant les 3 derniers exercices.
- Une lettre de motivation précisant l'intérêt particulier que porte le candidat aux projets d'habitation sociaux.

Un soin particulier est mis sur les projets respectant des exigences architecturales et fonctionnelles, des critères d'efficacité énergétique, d'écologie et de durabilité ainsi que d'économicité et de délais.

Toutes les pièces doivent être rédigées en français ou en allemand respectivement être accompagnées d'une traduction certifiée conforme en français ou en allemand.

La participation est réservée aux architectes inscrits au registre professionnel du pays d'origine, à défaut de registre professionnel, possédant un diplôme d'architecte/ingénieur délivré après un cycle d'études d'au moins 4 ans.

Un dossier incomplet entraîne le rejet de la candidature.

Conditions d'obtention du dossier :
Néant

Réception des candidatures :

Ne sont considérés que les dossiers complets remis avant la date limite du 26 septembre 2016 à 16h à l'adresse du Fonds du logement, 74, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, à l'attention de Mme Tania Fernandes, présidente, avec la mention : « Candidatures d'architectes pour le projet 2266_Feulen_Niederfeulen ». En cas de besoin, contacter Mme Mlodzieniak, tel : 26 26 44 829 / e-mail : sandrine.mlodzieniak@fondsdulogement.lu
Les documents peuvent être téléchargés sur : www.pmp.lu

Informations complémentaires :

Les documents suivants peuvent être téléchargés sur www.pmp.lu :

- PAP partie écrite
- PAP partie graphique

Date de publication de l'avis 1601126 sur www.marches-publics.lu :
25/08/2016

Tania Fernandes
Présidente du Fonds pour le développement du logement et de l'habitat

